

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

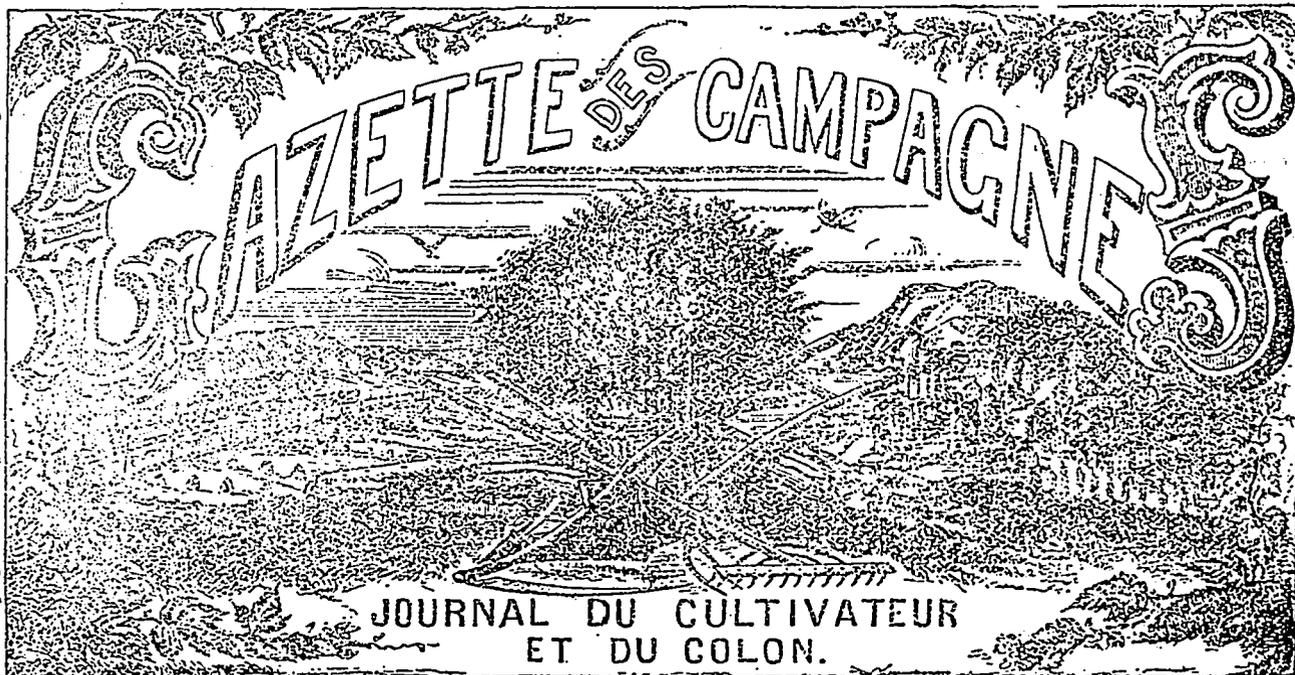
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN.

Editeur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDIS

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec réfute certaines allusions mensongères, touchant le jugement de la Cour Suprême dans la contestation de l'élection de Charlevoix, par une lettre que Sa Grandeur adresse à l'Éditeur de l'Événement.—Question d'Orient.—Admirable fait de dévouement à Sa Sainteté Pie IX.—Assemblée de la Grande Loge Orangiste à Waterloo, P. Q.; l'intervention indu du clergé catholique, lui donne aussi la fièvre chaude.—L'Agriculture aux États-Unis.—Le Séminaire de Québec possède un précieux souvenir de Sa Sainteté Pie IX.—Pourquoi M. Roy, député fédéral, n'était pas présent à la Chambre des Communes le 28 février dernier.—Avis de motions présentés à la Chambre des Communes par M. Chs. F. Roy.

Causerie Agricole : Plantation en buttes (*Suite et fin*) : De la manière de gazonner les buttes.—Des cordons et de leur usage.—Des paniers servant au transport du terreau.—De la distribution du terreau et du dressage des buttes.—De la mise en place des plants.—De la manière de gazonner les buttes.

Sujets divers : La science du ménage (*Suite*) : Chercher de trouver de bonnes domestiques; devoirs envers les domestiques; règles pratiques à l'égard des domestiques.—Fabrication du sucre d'érable avec profit.—L'École d'Agriculture de Ste Anne.—Les écuries.

Choses et autres : Le progrès de la colonisation au Saguenay; on s'en occupe à la Chambre des Communes, à Ottawa.—Faux argent.—La peste bovine en Allemagne; on prend en France des précautions afin de prévenir cette maladie.

Recettes : De la lèpre ou ladrerie chez les animaux.—Des tics chez les animaux.

REVUE DE LA SEMAINE

L'Événement du 12 mars publie la lettre suivante :

“ M. l'Éditeur de l'Événement,

“ Je n'ai pas coutume de m'occuper des mille rumeurs qui circulent; je crois cependant devoir démentir celle qui tend à faire croire que j'ai été consulté par l'Honorable Juge J. T. Taschereau, de la Cour Suprême, au sujet du jugement dernièrement rendu dans l'affaire de l'élection de Charlevoix.

“ † E. A., Arch. de Québec.”

— La question d'Orient est toujours un sujet d'inquiétude pour la paix européenne.

La presse s'occupe beaucoup d'une note adressée par le général Gortschakoff, chancelier de Russie, aux agents diplomatiques, dans laquelle il est dit qu'en opposant un refus persistant à toutes les propositions des puissances européennes, la Porte prenait la responsabilité des perturbations qui pourraient survenir en Orient. C'est dire clairement que la première occasion sera saisie par la Russie pour intervenir dans les affaires turques, comme puissance protectrice des chrétiens.

Un autre événement, dont la signification n'est pas très-claire, c'est la destitution de Midhat Pacha premier ministre de la Porte, et sa mise en arrestation. Au moment où cet homme d'État semblait porter tout le poids de la Puissance turque, au moment où il préparait l'application de la nouvelle constitution libérale écrite sous sa dictée, un hattî du souverain le révoque, et l'envoie en prison, comme prévu

PREMIERS A NOS
ABONNÉS
retardataires DE PAYER
AU PLUS TOT.

de conspiration contre son maître. Ce nouveau coup de théâtre est-il un symptôme de guerre ou un symptôme de paix ? Personne n'a encore osé trancher la question. Quoi qu'il en soit, les armements se poursuivent de part et d'autre avec une activité dévorante. Au printemps prochain les affaires prendront une tournure plus décidée.

— La *Semaine religieuse de Basançon* raconte l'admirable fait qui suit :

« A une époque peu éloignée et à la veille d'un pèlerinage que nous allons faire aux tombeaux des saints Apôtres une pauvre servante, âgée de 72 ans et vivant des économies faites pendant plus de 50 ans de service, vint nous trouver : « Vous allez à Rome, nous disait elle simplement, eh bien ! portez à Pie IX ce petit trésor, c'est à peu près tout ce que j'ai possédé. Il me restera désormais peu de temps à vivre et le lit des pauvres à l'hospice me suffira bien si ma misère augmente. Du reste ajoutait-elle, je ne saurais m'inquiéter, Dieu pourvoira à tous mes besoins, et le pain de l'aumône ne me sera pas pénible à manger. A quelques jours le 14 nous étions aux pieds du Souverain Pontife, et dans l'intimité d'une conversation dont le souvenir ne saurait s'effacer, nous lui racontions le dévouement de cette servante, avec une abondance de détails que Pie IX paraissait provoquer. En ouvrant la bourse, le Pape se prit à pleurer : elle contenait 6,000 francs. — Non, nous, dit-il, je n'accepterai pas les économies de cette pauvre fille ; que deviendrait-elle ? et le pain de l'aumône serait trop dur pour elle » Nous dûmes insister, sachant d'ailleurs toute la tristesse qu'eût apportée au cœur de cette généreuse chrétienne le refus de l'offrande.

— En nous relevant, Pie IX prit en toute sa personne une expression d'indicible bonté, et il nous dit : « — Non, la France ne saurait périr. Nul peuple ne suit à ce point se dévouer à la grande cause de l'Eglise persécutée. Allez, ajouta-t-il, et dites à cette pauvre fille que le vieillard, le pauvre du Vatican, la bénit et priez pour elle ! » et ce disant, il nous remettait une magnifique camée, que nous rapportâmes à cette généreuse chrétienne, et qu'elle a conservé jusqu'à son heure dernière comme une précieuse relique.

— Nous lisons dans le *Progrès de Sherbrooke* :

La 28^eme assemblée annuelle de la Grande Loge Orangiste de cette province a été tenue à Waterloo, P. P., le 20 février dernier. Le rapport officiel dit que cette réunion a été plus nombreuse et la plus enthousiaste qui ait eu lieu depuis longtemps.

Parmi les résolutions qui ont été adoptées, nous remarquons la suivante :

« Que l'Eglise de Rome devenant de plus en plus audacieuse dans l'affirmation de ses principes, dont la pratique a été trouvée autrefois par nos ancêtres un joug trop lourd à porter, et qui, si l'on n'y met des obstacles énergiques, finirait par restreindre en cette province nos libertés comme sujets britanniques, cette Grande Loge croit qu'il est un devoir de tous les protestants et surtout de la confraternité Orangiste, de se servir de tous les moyens constitutionnels ; pour empêcher l'effet de la mise en pratique de ces principes, et elle croit qu'il est à propos et nécessaire que des assemblées générales soient tenues parmi les Orangistes et les Protestants, dans le but de prendre les moyens de déjouer les efforts de la prétraille de Rome, et de promouvoir en général les intérêts des protestants de cette province. »

Il a été décidé qu'il n'y aurait plus de processions publiques à Montréal, ni dans les autres villes de la province, « attendu que la constitution recommande aux membres la charité et la bonne volonté envers les autres, » oui, comme

on peut le voir par la résolution précédente !

La prochaine assemblée de cette charmante et charitable confrérie se tiendra à Sherbrooke, le troisième mardi de février 1878.

L'agriculture aux Etats Unis. — L'agriculture est devenue les bases du commerce, de l'industrie et de la richesse, et grand nombre d'hommes de métier et de profession abandonnent la boutique ou le bureau pour se livrer à cette riche et profitable carrière ; il y avait en 1870 aux Etats-Unis 5 922 471 cultivateurs, et cependant, malgré ce nombre, il y a une 9 par cent de la terre des E. U. qui soit sous le scotisme de la culture, quoique avant l'année dernière 4,000,000 d'acres de ces terres sauvages furent soumise à la charrue et changés de leur état sauvage en fertiles et bonnes fermes, et pourtant, si le même nombre d'acres 4,000,000 était racheté annuellement, il faudrait 250 ans avant que la terre propre à l'agriculture soit en culture.

Pour démontrer la grandeur de terre qui est employée au pâturage, il suffit de dire que 514 095,683 lbs. de beurre furent faites en 1870. Ce qui donnerait à peu près 134 lbs. pour chaque personne aux Etats Unis. En mettant cinq gallons de lait pour chaque livre de beurre, il faudrait un lac d'un mille carré sur 20 pieds de profondeur, pour faire le même montant de beurre ; en longueur ce lait ferait un canal de 181 milles de long sur 30 pieds de largeur et 12 de profondeur. La valeur du beurre fait aux Etats Unis en 1875 était de \$420,000 000 ce qui est égal à la valeur combinée des produits de l'or et de l'argent et de la récolte du coton.

Le produit de la laine aux Etats Unis était presque 200,000,000 lbs. contre 160,000,000 lbs. en 1869, une augmentation de 40,000 lbs. dans sept ans ; à raison de 10 livres par mouton, il faudrait 20,000 moutons pour produire cette laine. Si cette laine était manufacturée en tapis d'une livre par verge carrée, il y aurait assez de tapis pour couvrir un township entier et les trois quart d'un autre. Manufacturé à la verge, à raison de 50 verges par livre, il y en aurait cinq millions et demi de milles de long, ce qui ferait le tour de la terre et de la lune, les connectant ensemble plus de 11 fois.

— Le Séminaire de Québec possède, aujourd'hui, un précieux souvenir de N. S. P. le Pape Pie IX : c'est une chasuble avec étole et manipule, qui ont servi à Sa Sainteté pour célébrer le saint sacrifice de la messe dans la chapelle secrète du Vatican. Cet ornement est en soie rouge et légèrement brodé en or ; l'authentique qui l'accompagne atteste que le Saint-Père en a fait usage jusqu'à la trentième année de son pontificat et la cinquième de sa glorieuse captivité.

Sa Sainteté a fait don de cet ornement à l'œuvre des Soeurs du soir de Roue, qui, à son tour, s'en est départie en faveur du Séminaire de Québec, moyennant une aumône destinée à aider l'œuvre.

Le jour de la Pentecôte, cette année, glorieux anniversaire de la 50^eme année de l'épiscopat de Pie IX, l'ornement de Sa Sainteté servira à la messe solenne chantée à la Basilique par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Québec.

— Nous lisons dans l'*Evénement* du 2 mars dernier : « On a remarqué que M. Roy, député de Kamouraska, s'est abstenu de prendre part au vote (le premier vote qui ait été donné depuis l'ouverture de la Chambre ; ce vote ayant trait au rappel de la loi de faillite). Pour un homme arrivé avec tant de fracas la veille et qui annonçait à la porte du Parlement qu'il allait y faire irruption en vainqueur, c'est peut être un excès de réserve. »

On s'est servi ici de ces avancées de l'Événement pour démontrer que M. Roy avait manqué à son devoir, le lendemain même de son entrée en Chambre. Nous sommes heureux de donner aux détracteurs de M. Roy les raisons qui ont motivé son absence de la Chambre, lorsque le vote a été donné. Ce jour-là même, M. Roy était invité chez Son Excellence Lord Dufferin. Il se rendit à cette gracieuse invitation qui honorait le comté de Kamouraska dans sa personne. M. Roy, sachant qu'il serait absent, avait pairé avec M. Macdougall le député de Elgin. Nous avons cru faire connaître ce détail afin de donner à chacun ce qui lui est dû.

— Parmi les avis de motion présentés à la Chambre des Communes, M. Roy a donné les suivants :

“ Si c'est l'intention du Gouvernement d'entrer dans les estimés supplémentaires, une somme d'argent pour réparer la voie et reconstruire les ponts des rivières Verte et Cabaneau sur le chemin Témiscouata, ce chemin étant une route interprovinciale.

“ Adresse pour copies des instructions données à M. Kingsford, du département des Travaux Publics; copies des rapports et correspondances se rattachant aux travaux de réparations et autres faits aux brises-lames de l'Islet, Rivière Orélie, Rivière-du-Loup et Rimouki, sur la rive sud du St. Laurent, province de Québec; et aussi un état indiquant les montants dépensés pour tels travaux ou réparations sur chacun de ces brises-lames ”

CAUSERIE AGRICOLE

PLANTATION EN BUTTE (Suite et fin).

De la manière de gazonner les buttes (Suite). Il est évident qu'en couvrant les buttes, on devra, autant que possible, chercher à dégager les rameaux ensevelis. Ceux-ci toutefois, ne se désorganisent ni ne s'échauffent, et, pas plus que l'écorce, de la partie de la tige enfouie, ils ne se couvrent de moisissure, comme cela arrive par trous, quand on enterre les brins trop profondément : car, à cause de la porosité du terreau, les buttes ne tardent pas à s'affaisser sensiblement, et, de plus, ne deviennent jamais le siège d'une humidité stagnante.

Les plaques une fois préparées comme nous l'avons dit, il suffit de très peu d'adresse pour en couvrir les buttes de manière à satisfaire aux règles importantes que nous venons d'exposer.

Les détails où nous sommes entré peuvent paraître, nous le craignons, trop minutieux à quelques-uns de nos lecteurs; cependant le succès des plantations en butte dépend entièrement de leur bonne exécution, et la surveillance exercée ne saurait jamais être trop sévère. Jamais on ne devra perdre de vue la règle importante de couvrir d'abord le côté septentrional; ensuite le côté méridional de la butte. Car si, dans le courant de l'été, les plaques de gazon viennent à se rétrécir au point qu'il se produise une fissure à leur point de jonction, cette fente se trouvera surmontée et ombragée par le bord de la branche qui recouvre la paroi méridionale, et le terreau conservera ainsi la fraîcheur, mieux que s'il était exposé aux atteintes du soleil.

Un détail non moins important, c'est de placer les plaques l'herbe en dessous. Celle-ci en se décomposant fournira une certaine quantité de nourriture à la butte; cette disposition permettra encore de clore les buttes, plus hermétiquement; tandis que si l'on place les gazons l'herbe en dessus, celle-ci poussera rapidement ses racines dans le terreau meuble et substantiel, et affamera le plant.

L'ensemble des opérations que nous venons de donner ne présente que des difficultés apparentes, et que, dans la pratique même, il sera aisé de surmonter. On verra qu'il suffit de peu de temps aux ouvriers pour acquérir toute l'habileté désirable. Seulement il faudra, surtout au début, ne reculer devant aucune fatigue pour exercer une surveillance aussi exacte que possible et relever toutes les fautes qui pourraient être commises. On ne devra confier la plantation qu'à ceux qui auront appris à en connaître les diverses opérations.

Bien dirigés, il s'établit une sorte d'émulation parmi les ouvriers employés à la plantation en butte.

Mais ce qui est plus difficile, c'est de distribuer et d'occuper l'ensemble des bras dont on dispose, de manière à imprimer aux travaux une marche si bien réglée, qu'aucun ouvrier ne soit arrêté dans son travail, en attendant qu'un autre ait achevé le sien. C'est de cette régularité que dépendent en partie la réussite de la plantation, et surtout le chiffre de la dépense. Il ne faut pas employer successivement les ouvriers, d'abord à charrier le terreau, puis à planter, enfin à couvrir les buttes. En agissant ainsi, le maître d'une semblable exploitation se met dans l'impossibilité d'exploiter convenablement les divers travaux.

Afin de dresser plus facilement son personnel, il convient de n'employer qu'un nombre restreint d'ouvriers. Il est essentiel de veiller à ce que les instruments de culture ne fassent jamais défaut aux travailleurs. On devra donc avoir des paniers pour le transport du terreau, des cordeaux, des haches, des pelles de réserve, afin que si les circonstances l'exigent, on puisse augmenter de suite le nombre des personnes occupées à tel travail ou à tel autre, et que la plantation ne soit jamais arrêtée par un outil brisé.

Des cordeaux et de leur usage — Chaque escouade d'ouvriers destinés aux opérations de la plantation des arbres, devra avoir à sa disposition une couple de cordeaux dans lesquels se trouvent passés des morceaux de ruban pour indiquer l'espace à donner aux plants. Ces cordeaux sont en chanvre, et goudronnés pour éviter autant que possible qu'ils ne s'allongent ou se raccourcissent par l'effet de la dessiccation ou de l'humidité. À chaque extrémité du cordeau, on attachera un petit piquet en bois ou en fer, pointu à son extrémité.

Pour tendre parallèlement l'un à l'autre les deux cordeaux, on se sert de deux baguettes de même longueur. Cette longueur est d'ailleurs égale à la distance qu'on veut mettre entre les files.

Le tracé des files se fait à angle droit avec une ligne qu'on aura soin de jalonner sur la limite de la coupe avant de commencer la plantation. Toutefois, les circonstances locales peuvent obliger à choisir une autre direction, quelquefois même à renoncer tout à fait à l'espacement régulier. Dans ce dernier cas, qui se présente ordinairement en terrain rocheux ou aquatique, on pourra se passer entièrement du cordeau; on marquera l'emplacement de plants à l'aide de piquets fichés en terre, et dont l'écartement se mesure; soit à l'œil, soit à l'aide des règles ou baguettes décrites plus haut; l'important est de choisir pour chaque plant le meilleur emplacement possible.

Pour fixer solidement en terre les piquets attachés aux deux bouts du cordeau, on aura soin d'avoir sur les lieux deux hachettes ou des maillets en bois qui, ainsi que les baguettes, doivent être déposés aux extrémités de la ligne. De la sorte, ces instruments ne s'agiteront pas, et l'alignement pourra avancer sans jamais être retardé. Dans cette dernière

opération, on devra veiller toujours à ce que les ouvriers occupés au dressage des buttes, n'aient jamais besoin de passer par-dessus l'une des lignes pour arriver à l'autre, et que les cordeaux puissent être avancés sans qu'il soit nécessaire de les élever par-dessus la tête des ouvriers. La longueur sur laquelle les cordeaux doivent être étendus dépend du nombre d'ouvriers qu'on pense occuper; toutefois il est bon de les arranger de telle sorte que, dans le transport du terreau, on puisse entamer deux tas à la fois.

Des paniers servant au transport du terreau.—Après de chaque tas de terreau qu'on se propose d'entamer, on placera à un ou deux ouvriers munis chacun d'une pelle et d'une houe. Ces ouvriers devront suffire pour remplir les paniers que les ouvriers employés à l'enlèvement du terreau viendront échanger contre leurs paniers vides. On aura soin de faire bouleverser à la houe les tas qui seraient devenus trop compactes, afin d'éviter les difficultés sérieuses dans la plantation. On prendra garde encore que les paniers soient uniformément remplis, afin que toutes les buttes aient un volume suffisant, et qu'on obtient ce résultat sans allées et venues répétées. Pour cette raison encore on doit, en cas de pluie, faire nettoyer de temps en temps les paniers de la terre qui reste attachée au fond.

De la distribution du terreau et du dressage des buttes.—Pour le transport du terreau et le dressage des buttes, nous employons ordinairement des femmes ou des enfants. Chaque ouvrier porte deux paniers dont le contenu suffit pour quatre buttes qui doivent être dressées au point marqué par les rubans passés dans le cordeau. En outre, pour que les paniers ne fassent jamais défaut, et que les ouvriers en nombre suffisant, ne soient jamais arrêtés quand ils viendront échanger les corbeilles vides contre les pleines, on devra se précautionner d'un nombre de paniers plus que double. Quand on a dressé toutes les buttes aux endroits indiqués par le premier cordeau, deux ouvriers l'enlèvent par dessus le second déjà en position, et le buttage se continue alors le long de ce second cordeau.

De la mise en place des plants.—On commence à mettre les brins en place dès qu'on a terminé autant d'allées de buttes qu'on veut employer de plantours. Chaque ouvrier attaquera une file à lui, de sorte que, en supposant les ouvriers d'application égale, la plantation marche de front et peut être surveillée avec facilité.

L'ouvrier planteur porte avec lui, dans la main gauche, un panier de plants qui doivent être abrités sous de la toile mouillée ou du terreau humide, ce qui vaut mieux. Pour mettre le plant en place, il dépose le panier auprès de la butte fraîchement confectionnée, et des deux mains, il entreouvre celle-ci de manière que le tapis végétal intérieur soit mis à nu. Ensuite il prend dans son panier un plant dont il étale soigneusement les racines sur le gazon au fond de la butte et les recouvre d'une couche de terreau bien divisé. Cette couche doit être assez épaisse pour pouvoir ramener autour de la tige du plant de terreau qui reste, sans crainte de déranger les racines dans leur direction primitive. On forme ainsi un petit monticule qu'on devra soigner de comprimer en aucune façon.

Pour planter les brins en ligne, et en même temps pour éviter que les femmes ne viennent, avec leurs jupes, à froter et à incliner les brins fraîchement buttés, il importe que les planteurs aient le visage tourné du côté où la file a été entamée. De cette manière, si ce sont les femmes qui exécutent ce travail, elles auront devant elles les brins déjà mis en place, et tourneront le dos aux buttes non encore garnies, ce qui facilite l'alignement des plants sur ceux qui se

trouvent déjà en place.

De la manière de gazonner les buttes.—En règle générale, il faut pour gazonner les buttes autant d'ouvriers qu'il s'en trouve employés à la mise en place des plants. Chaque ouvrier se charge d'une file de buttes spéciale.

La première chose qu'il aura à faire, c'est d'arrondir des deux mains la butte, lorsque la forme en a été dérangée par la mise en place du plant ou par un accident quelconque. Dans cette opération, il devra éviter de tasser la butte. Ensuite il prend l'une des plaques gisant au pied du monticule (lorsqu'elles sont de grandeur inégale, il prendra d'abord la plus petite); il la saisit de manière à tenir dans chaque main l'une des cornes du croissant et l'appliquera, l'herbe en dessous, sur le côté nord de la butte, en ramenant les cornes autour de la base du monticule jusque sur la paroi méridionale, où il les enfoncera légèrement dans le terreau. Ici, il faudra veiller à ce que les gazons, ainsi que cela se pratique souvent, ne soient pas d'abord déposés sur le sol, à quelques pouces du monticule et attirés ensuite, sans les soulever, autour et sur la paroi de la butte. Par ce procédé, le terreau glisse du côté opposé, et l'assiette du plant est dérangée. On évite cet inconvénient en déposant les plaques immédiatement sur la butte et en ramenant autour les extrémités étroites.

Le second gazon est appliqué de la même manière que le premier, avec cette différence toutefois qu'il doit recouvrir la paroi méridionale et que, par ses bords et surtout par ses cornes, il doit reposer sur le gazon septentrional. Il faut qu'il ne reste, en effet, d'ouverture ni entre les deux plaques, ni autour de la tige du plant. Pour éviter cet écueil, et aussi pour donner aux buttes une forme agréable et régulière, l'ouvrier devra adopter exactement les bords de gazon méridional sur la plaque opposée et retirer au même temps du monticule les rameaux qui pourraient se trouver engagés sous la couverture.

La science du ménage

(Suite)

Chercher de former de bonnes domestiques.—On prend beaucoup de peine pour chercher les domestiques, on en prend bien peu pour les former.

Vous voulez qu'elles devinent vos goûts; prenez donc la peine de leur apprendre, et n'exigez pas qu'elles les connaissent tout de suite.

Sachez bien qu'une jeune fille que vous prenez à votre service, quelque habile qu'elle soit, est en entrant à l'emploi d'une nouvelle maîtresse, tout à former, non peut-être dans son métier de cuisinière, dans son habileté à faire le lavage ou le repassage qu'elle aurait appris chez ses parents ou au service d'autres personnes, mais dans ses rapports avec vous ou les autres membres de votre famille; ayez donc la patience de faire son éducation.

Sachez bien, de plus, que, quelques que soient ses qualités, elle n'a, tout comme vous, au moins les défauts de ses qualités, et que vous devez les supporter ou essayer petit à petit, sans brusquerie ou hauteur, de les corriger.

Et soit dit en passant, de la maîtresse ou de la domestique croyez-vous que c'est la maîtresse qui a le plus à supporter?

Si une fille engagée est active, elle sera irascible;

Si elle est zélée, courageuse, elle sera importée;

Si elle est prudente, elle aura ses moments d'humeur sombre;

Si elle est douce et bonne, elle sera lente;

Si elle est habile et intelligente, elle ne souffrira pas la moindre observation;

Si elle est dévouée, elle ne sera susceptible à la froideur, hélas! tout comme vous.

Ne lui faites pas même trop apercevoir que vous connaissez ses défauts.

Lorsqu'une jeune fille est à ses premiers mois de service, il

fait tout lui apprendre; la tâche est non-seulement difficile, mais rude en même temps.

Devoirs envers les domestiques.—Si les domestiques ont des devoirs rigoureux envers vous, vous en avez aussi envers elles, et il est rare, quand vous vous plaignez d'elles, que vous n'ayez pas des reproches à vous faire.

Nous n'avons pas à nous occuper ici des soins que réclame leur âme; mais n'oubliez pas qu'elles ne vous seront fidèles qu'autant qu'elle le seront à Dieu, et que Dieu, qui vous les a prêtées pour vous servir, vous réclamera un jour ce dépôt, et vous demandera compte de leur conduite.

Il y a entre vous et votre domestique une différence dans le monde; elle doit exister. Il n'y en a point devant Dieu, quoiqu'on vous elle appelle son Père.

Ainsi que nous aimerions à voir maîtres et serviteurs réunis chaque soir pour faire en commun la prière du soir.

Il nous souvient d'une famille où cet usage existait; après la prière faite par la maîtresse de maison, on ajoutait un *Notre Père* et un *Je vous salue, Marie*, pour se pardonner mutuellement les peines qu'on avait pu se causer les uns aux autres.

Avant de se séparer, après avoir donné les ordres pour le lendemain, quelques bonnes paroles d'affection, de sympathie et d'espérance venaient rafraîchir et rasséréner ces cœurs qui avaient été froissés peut-être dans la journée, ou qui avaient senti germer un peu de jalousie ou de défiance.

Aussi que d'affection et de dévouement dans cette famille!

Règles pratiques.—Voici, sans commentaires qui nous entraîneraient trop loin, quelques règles pratiques qui vous seront utiles :

Payez exactement vos domestiques, et aidez-les dans le placement de leur argent, sans vous en charger vous-même.

N'en faites jamais les confidentes ni de vos petites transactions de famille, ni de vos déceptions; qu'elles le soient quelquefois, mais sans ostentations, de vos actes de charité.

Ne les rendez jamais maîtresses de vos secrets, quelques petits qu'ils soient, de peur qu'elles ne vous tiennent sous leur domination.

Sachez toujours conserver votre indépendance, et pour cela évitez avec soin cette familiarité qui d'une domestique fait une compagne avec qui on aime à rire, à qui on ouvre son cœur, et devant qui on étale volontiers ses petites faiblesses.

Conseil difficile à suivre quand on est jeune, la sensibilité du cœur, la délicatesse de la santé, la vie sédentaire, les détails de la toilette approchent beaucoup une jeune fille de sa servante, surtout si celle-ci est jeune comme elle. Aussi ajoutons-nous :

Ne leur demandez pour vous que des soins que vous ne pouvez rendre vous-même; heureuse celles qui peuvent ordinairement faire leur toilette toutes seules.

Si vous avez le bonheur d'avoir une sœur à peu près de votre âge, venez-vous en aide l'une à l'autre, et que bien rarement une servante pénètre dans votre petite chambre. La chambre d'une jeune fille est un sanctuaire où seule sa mère a le droit d'entrer.

N'écontez jamais les rapports qu'une domestique voudrait vous faire, et n'ayez pas l'air de lui demander des nouvelles.

Méfiez-vous d'elle quand elle vous entretient de quelque chose de mystérieux, et surtout elle vous défendait de dire à votre mère les récits ou les questions qu'elle vous fait.

Exigez rigoureusement tous les comptes, mais ne vous montrez avare.

Occupez-les sans les fatiguer, et ayez-en grand soin; c'est surtout dans les maladies qu'elles doivent s'apercevoir qu'elles sont de la famille.

Que la nourriture soit variée, et de temps à autre succulente. Qu'elles aient leurs fêtes, elles s'attacheront davantage à la maison; que même le dimanche elles ressentent le bien-être de ce jour de repos, sans trop souvent leur permettre des promenades éloignées ce jour-là.

Soyez toujours bonne et digne, laissant passer inaperçu une foule de petits manquements qui se corrigeront peu à peu.

N'exigez pas que celles qui vous servent n'oublient jamais rien. Est-ce possible?

Dès que vous montrais votre mauvaise humeur devant votre domestique, vous vous abaissez, et pour peu qu'elle garde son

sang-froid elle vous domine.

Précisez vos ordres, et n'en donnez pas plusieurs à la fois.

N'humiliez pas par des reproches fait en présence d'autres personnes; l'humiliation aigrit, elle ne corrige jamais.

Dites-leur des paroles d'encouragement devant les autres, et faites-leur de temps en temps quelques petits cadeaux peu dépendieux pour vous, mais précieux par la manière dont vous les ferez.

Essayez, par différents moyens, de les intéresser à votre prospérité en les faisant participer aux différents profits de votre maison; c'est chose facile, surtout dans les familles de nos cultivateurs.

Nous avons connu une maîtresse de maison qui promettait un écu par mois de plus sur le salaire de sa servante, en récompense, mais qui sur cet argent prélevait le paiement des objets de cuisine qui se perdaient ou se cassaient par le manque de soin ou l'étourderie.

N'est-ce pas le moyen de rendre une servante attentive et soigneuse, sans trop l'exposer à cacher ses dégâts?

Un mot résumera tous ces conseils: faites vous aimer, vous serez bien servie.

(A suivre.)

Fabrication du sucre d'érable avec profit

Monsieur le Rédacteur,

A l'approche de la saison du sucre, vous me permettrez, je l'espère, d'offrir à ceux de vos lecteurs qui pourront s'en servir, mon faible contingent de connaissances dans la fabrication du sucre d'érable; espérant que plusieurs d'entre ceux qui agissent contrairement aux principes que je vais énoncer voudront bien, pour une fois au moins, essayer ma recette, persuadé que je suis qu'ils s'en trouveront à merveille.

Mais avant d'entrer dans les détails de la fabrication du sucre proprement dite, je crois devoir recommander à ceux qui n'en possèdent pas encore, l'usage des casseroles à sucre pour la consommation de l'eau d'érable, de préférence aux chaudrons, et cela, pour plusieurs raisons :

1^o. Parce que, avec les casseroles, on peut économiser deux tiers du bois qu'il faudrait brûler en faisant usage de chaudrons.

2^o. Parce que l'eau en bouillant, n'ayant pas le désavantage de brûler le long des parois des casseroles comme elle le fait dans les chaudrons, on peut faire de plus beau et du meilleur sucre;

3^o. Parce que, avec des casseroles d'une grandeur convenable, on peut faire consommer de nuit toute l'eau qu'on a pu recueillir dans le courant de la journée précédente, et qu'ainsi l'eau n'ayant pas eu le temps d'aigrir, on fera du meilleur sucre.

Je signalerai encore un défaut qu'ont quelques sacchariers, quoique le nombre de ceux de cette catégorie soit restreint, de faire cuire leur sucre outre-mesure, et qui, en exhibant un pain de sucre dur comme le roc, croient avoir fait merveille, prétendant que ce sucre est très-profitable. Qu'ils se détrompent, il y a une limite à la cuisson du sucre, car en le faisant cuire outre-mesure, on lui ôte de son poids et de sa saveur. Ainsi, le sirop nécessaire à faire douze livres de sucre suffisamment cuit, n'en rapportera que onze si on lui a donné trop de feu; et encore, ces onze livres n'en égalent en saveur que dix livres cuit dans de bonnes conditions. Ce qui équivaut à près de deux centimes de perdu par chaque livre de sucre soumis à une trop forte cuisson.

Je ferai observer à ceux qui ont l'habitude de ne réduire leur sirop en sucre qu'à de rares intervalles, une fois la semaine par exemple, les inconvénients de cette méthode; car de même que l'eau d'érable vieillie ne donne pas d'aussi beau sucre que l'eau fraîche, de même aussi le sirop vieux ne vaut pas le frais. Un autre inconvénient, c'est que le sirop produit par l'eau d'érable pure se trouve mêlé à celui dans lequel il y a un mélange d'eau ou de neige, et qu'ainsi il est impossible de faire, comme on dit vulgairement, une seule façon de beau et bon sucre. On doit donc, quand il y a assez d'eau d'érable, faire son sucre tous les jours, ou tous les deux jours au plus tard.

Quant à ceux qui croient économiser leur temps en faisant cuire leur sucre à plein chaudron, je leur ferai remarquer que le sucre met d'autant plus de temps à cuire et à se refroidir ensuite qu'il y en a plus dans le chaudron; et que de même qu'un

mouler met le même temps à mouler deux moules de grain de dix minots chaque, qu'une moule de vingt minots de même grain, de même aussi il faut le même temps pour façonner quarante livres de sucre en deux cuites qu'on une seule cuite. Et si l'on veut bien tenir compte de deux ou trois centus par livre que le sucre fait en petite quantité à la fois vaudra plus que celui cuit à plein chaudron, on aura réalisé, à la fin du printemps, une certaine somme de plus, sans qu'il y ait eu pour cela ni peine, ni trouble, ni temps perdu.

J'en viens maintenant, à la manière de réduire le sirop en sucre. Ce n'est pas pourtant que j'ose prétendre qu'il soit impossible de faire mieux, mais persuadé que je suis que plusieurs font plus mal encore, je prie ces derniers de vouloir bien essayer ma recette.

Il est bon, avant que de couler, d'avoir la précaution de battre ensemble quelques œufs, qu'on battra encore ensuite dans un peu d'eau d'érable froide; et en déposant ce mélange dans le sirop en ébullition, et en le laissant ainsi bouillir pendant quelques minutes encore, les œufs se coaguleront, formeront des caillots dans lesquels se concentrera une partie des impuretés que contiendra le sirop, et ainsi, après le coulage, on aura un sirop clair qui donnera un sucre plus beau qu'il l'eût été sans cette précaution.

Le lait, mêlé à l'eau d'érable comme les œufs, produit le même effet.

Je ne dirai rien des signes auxquels on reconnaît que le sucre est suffisamment cuit, car ces signes varient avec la saison et les circonstances. L'expérience est le meilleur guide dans cette partie de la confection du sucre. Je reviendrai pourtant sur la quantité du sucre que l'on peut faire cuire à la fois, car elle est variable aussi. Ainsi, dans les commencements de la saison du sucre, et supposant qu'on fasse usage d'un grand chaudron, si l'eau que l'on a fait réduire était pure, on pourra faire cuire une vingtaine de livres de sucre (jamais plus de vingt-cinq) à la fois; mais sur la fin de la saison ou encore dès les commencements, s'il y a dans l'eau d'érable un mélange d'eau de pluie ou de neige, on devra nécessairement en restreindre la quantité.

Lorsque le sucre est descendu du feu, il ne faut pas, comme le pratiquent plusieurs personnes, le battre incessamment à la mouvette jusqu'à ce qu'il soit refroidi, car en agissant ainsi, on aura du sucre de qualité inférieure; mais on ne doit le battre d'abord que suffisamment pour l'empêcher de brûler, et y mettre un peu d'eau froide si on lui a donné trop de feu. Lorsque le sucre est aux deux tiers refroidi, on doit le battre plus fort, afin de lui faire perdre sa couleur rouge, et lui faire prendre une teinte jaune.

F. X. A.

Notre-Dame du Mont-Carmel, 11 février 1877.

L'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne

Nous sommes heureux de pouvoir signaler à l'attention de nos lecteurs ce que l'on pense, en haut lieu, sur cette importante institution.

Le Rapport général de l'honorable ministre d'Agriculture de la Province de Québec, pour l'année finissant le 30 juin 1876, que nous venons de recevoir, nous fournit les détails suivants :

J. M. Browning, *éc.*, président du Conseil d'Agriculture, dans un discours prononcé à la 7^{me} assemblée annuelle du Conseil d'Agriculture, tenue à Québec le 15 novembre dernier, s'exprime ainsi : "Le rapport de l'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne, pour l'année finissant le 30 juin 1876, m'apprend que les élèves entrés y sont demeurés toute l'année entière, à l'exception de trois d'entre eux qui se retirèrent après quelques mois d'étude seulement, réduisant ainsi le nombre des élèves pour l'année à douze. Il y a ici un progrès remarquable sur les autres années, indiquant visiblement le désir croissant de se procurer une bonne et solide éducation agricole, désir qui aura pour résultat de favorables changements dans le mauvais système suivi aujourd'hui pour l'agriculture dans plusieurs parties de la Province.

"Le rapport que fait cette Ecole de ses opérations, concurremment avec la ferme-modèle, est satisfaisant de tous points, et il est évident que l'on y épargne aucun effort pour se conformer aux instructions du Conseil d'Agriculture, en autant du

moins que les moyens pécuniaires s'y prêtent...."

Voici en outre le rapport d'une visite faite à l'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne, présenté au Conseil d'Agriculture par M^{rs} Louis Lévesque, J. Gaudet et Samuel H. Blackwood, membres du Conseil, nommés pour faire rapport sur les écoles d'Agriculture de la Province de Québec :

"... Votre Comité s'est rendu à Ste. Anne, et, après un sérieux examen de l'Ecole et de la Ferme, il est heureux de rapporter qu'il a trouvé d'abord la maison d'Ecole en meilleur ordre qu'aux visites précédentes; et quant à la Ferme servant de champ de pratique, il a pu constater un bon système de culture, démontrant que l'on comprenait la théorie enseignée à l'Ecole.

"Sur la dite Ferme, votre Comité a pu voir les élèves de l'Ecole d'Agriculture à l'ouvrage, d'une manière intelligente.

"Votre Comité a aussi visité la laiterie, les étables, les porcheries, les pâturages et le bétail de la dite Ferme; il a remarqué avec plaisir que suivant le désir du Conseil d'Agriculture, on avait séparé le bétail appartenant à la Ferme-Modèle (et ce bétail est bon) de celui de la Corporation du Collège. Enfin, après mûre délibération, votre Comité en est venu à la conclusion que l'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne est en voie de progrès, et on n'entretient aucun doute qu'elle ne soit une institution qui sous peu d'années sera utile au pays, tant sous le rapport de la saine théorie que de la pratique agricole."

Ecuries

Pour donner au sol des écuries des conditions de salubrité, on a souvent indiqué toute sorte de moyens; briques sur champ, pavés en cailloux étetés ou rasés, pavés en cubes de bois, séparés par des rainures, etc. Aucun de ces procédés ne nous paraissent atteindre le résultat cherché, et tous entraînent à des inconvénients considérables.

La brique entretient constamment une humidité glaciale; elle est glissante sous le pied des chevaux; elle se détériore très-promptement par le choc et le frottement des fers; elle se désagrège par la nature corrosive des liquides qui l'imbibent.

Les cubes de bois ont à peu près les mêmes inconvénients. Si les rainures sont assez profondes pour prévenir la glissade, elles conservent un dépôt d'humidité fangeuse très-difficile à détruire, et directement contraire à la salubrité. Ajoutez que ce pavage est d'une cherté exhorbitante.

Enfin, le pavé en cailloux, qui est le procédé le plus usité, est presque impossible à nettoyer; — il laisse se perdre dans ces interstices presque tout le purin, et le purin y entretient une humidité que la chaleur et la fermentation rendent infecte et suffoquante; pour peu que la litière soit insuffisante même accidentellement et par place, le contact en est douloureux pour les chevaux; enfin, dans ces interstices dont tous les efforts ne peuvent atteindre parfaitement le fond, avec l'humidité, la poussière, la terre et les débris d'excréments, s'engendrent, se nourrissent et se multiplient une foule d'insectes qui pullulent l'été, partout.

Pour remédier à ces inconvénients, voici un procédé nouveau indiqué par un correspondant :

Pardonnez à la prétention que j'ai d'avoir trouvé un procédé qui n'a aucun des inconvénients que nous avons vu signalés.

Je n'en parle aujourd'hui (avec la vanité que vous voyez) qu'après l'avoir expérimenté et longtemps pratiqué.

Ce moyen consiste à revêtir de béton le sol des écuries :

Par là, on dispose les pentes exactement comme on le veut pour la conservation des aplombs (que, suivant notre juste remarque, on oublie trop) pour l'écoulement des liquides et l'aménagement du purin.

Il suffit de former, au moyen d'une baguette en fer ou en bois, des rainures dans le béton au moment où il est encore frais et mou. Ces rainures, se croisant en losanges allongés, conduisent naturellement les liquides dans le sens de la pente et suffisent pour des pieds des chevaux.

Un seul coup de balai, la litière relevée pendant un quart d'heure, le sol devient sec comme un plancher ou un parquet.

Rien de plus facile que d'établir le béton. L'homme le moins attentif apprendra en une demi-heure à disposer et à battre le sol arrosé convenablement; — à pétrir le mortier et le cailloutis; — à l'étendre sur une épaisseur de 2 à 2½ pouces; enfin, à

frapper les losanges dont j'ai parlé.

La chaux hydrolique rend ce pavage en béton le plus économique de tous.

Si, au bout d'un certain temps et à de certaines places, le béton s'uso et se creuse, rien n'est plus simple que la réparation. Il suffit de délimiter l'endroit à remplacer au eiseau et au marteau, et de substituer à cette place, préalablement mouillée et battue par-dessous, un nouveau béton qu'on protège, pendant quelques jours, au moyen de bouts de planches recouverts de paille.

Je me permets de penser que notre agriculture aura fait un véritable progrès le jour où ce mode de pavage en béton sera usité partout, non-seulement pour les écuries des chevaux, mais encore pour les étables de bêtes à cornes. Aucun autre, en effet, n'est à la fois plus favorable à la santé des animaux et à la production du fumier, dont pas un atome ne se perdrait.

Choses et autres

Le progrès de la colonisation au Saguenay.—On nous informe que M. S. Lesage, député commissaire du Département de l'Agriculture à Québec, est parti de Québec pour Ottawa, lundi dernier, afin de mettre le comité d'immigration, à la Chambre Fédérale, au fait des progrès obtenus dans cette localité, au point de vue de la colonisation. M. Lesage, par ses connaissances des différentes parties du Lac St. Jean, est parfaitement en état de faire valoir les raisons qui nécessiteraient l'intervention du Gouvernement Fédéral afin d'encourager davantage la colonisation des terres fertiles du Saguenay et de démontrer la nécessité qu'il y aurait pour ce Gouvernement d'aider à la confection d'un chemin de fer qui reliait Québec à Lac St. Jean.

M. Cimon, député de Chicoutimi, à la Chambre des Communes, a fait motion, le 12 mars courant, pour obtenir copie de toute correspondance concernant l'octroi demandé par la compagnie du chemin de fer de Québec au Lac St. Jean. La motion a été adoptée.

Faux argent.—Il y a de fausses pièces d'argent de 50 cts, en circulation, à Ottawa; et, à Québec, on a découvert de fausses pièces de 25 cts.

La peste bovine.—Le ministre de l'Agriculture en France vient d'adresser aux préfets une circulation pour recommander une sévère vigilance aux vétérinaires chargés d'examiner les bestiaux introduits en France par les bureaux autorisés. Les animaux suspects devront être repoussés, même ceux qui ne présentent que des symptômes d'une affection contagieuse, telle que la coqueluche. Ils devront aussi examiner attentivement la question d'origine des bestiaux présentés à la frontière. Les frais d'examen seront à la charge des importateurs: 30 c. par tête de gros bétail, 5 c. par mouton.

Le gouvernement belge vient de prendre une mesure analogue.

En Allemagne la peste bovine sévit assez gravement. De nombreuses têtes de bétail sont abattues par ordre des autorités dans les environs de Hambourg et d'Altona. Le gouvernement a établi un cordon sanitaire le long des frontières de l'est et du nord-est. La preuve du danger qui menace la France a été donnée par la commune de Differdange dans le Luxembourg, où la peste bovine a éclaté dans une étable située à 20 minutes de la frontière du département de la Meuse. Le gouvernement du Grand-Duché a pris les mesures les plus rigoureuses pour faire abattre les animaux atteints ou même suspects et pour faire désinfecter les étables qu'ils occupaient.

Aux environs de Trieste on a aussi constaté l'invasion de la peste bovine. Ce fait justifie les mesures prises par l'administration française dans les bureaux de douanes de la Frontière d'Italie.

RECETTES

De la lépre ou ladrerie chez les animaux

Cette maladie attaque toutes sortes de bêtes; les symptômes sont différents, les uns ont la toux rauque, une diarrhée à l'ordinaire, avec le poil hérissé, les yeux enfoncés, la bave visqueuse

et la langue sèche, symptômes qui accompagnent d'autres maladies; mais le plus sûr moyen de le reconnaître est, lorsque vous portez l'oreille près de la poitrine, du côté gauche, et que vous écoutez attentivement le travail du poumon, vous y entendez une espèce de renouement qui siffle; si le poumon est plein de globules charnus et pourris, cela ne peut pas être caché, et les bêtes ont la respiration gênée, ce que vous voyez aux battements à l'ordinaire. On remarque trois différentes espèces de ladreries; l'une en tuf, une en pourriture, dont les globules sont pleins d'aposthumes; l'autre qui ne cause point d'inconvénient à l'appétit ni à la digestion, s'appelle *lépre sèche*, qui s'étend dans toutes les entrailles, alors les symptômes en sont plus difficiles.

Causes.—La malpropreté, le manque de litière, des étables sales, puantes et trop chaudes, peuvent faire dégénérer la lympho engorgée et les humeurs en des corruptions; une nourriture grossière et mauvaise, comme foin et paille moisi ou marécageux, eau bourbeuse et croupie, le manque de sel et de mouvement, sont les principales sources de cette corruption, quelquefois elle devient contagieuse et d'autres fois elle se communique de race.

Cure.—Cette maladie devient incurable si elle a fait des progrès, la prévention des causes est le meilleur remède, en faisant usage des plantes amères et antipudrides, des bons pâturages, et, trois fois par jour, une cuillerée de la poudre suivante, dans une infusion d'eau de sureau:

Racine de gentiane, demi-livre; soufre, quatre onces; nitre, deux onces; saie de cheminée, une once et demie; on réduira le tout en poudre et on en donnera une cuillerée trois fois par jour, comme nous l'avons dit plus haut.

La boisson d'eau de source, du vinaigre, bien du sel, sont les meilleurs remèdes, avec cette observation que si on s'aperçoit de quelques symptômes, il ne faut point saigner, car cela ne convient point lorsque les fluides dégénèrent en pourriture; d'ailleurs vous n'apercevrez point de fièvre, ce qui doit diriger le médecin vétérinaire, car on pourrait en voir des suites funestes et engendrer une grande contagion.

Des tics chez les animaux

Ces excroissances sont visibles à chacun, nous n'en pouvons découvrir les causes, parce qu'on en voit en toute place et à toutes sortes de bêtes bien portantes; elles sont nourries, comme il a déjà été remarqué, par des fibro-sanguins, venant d'une grosseur prodigieuse et en grande quantité.

Cure.—Liez le fortement par la racine, ou si vous ne le pouvez, prenez le beurre d'antimoine, donnez-en, avec une plume trempée, la tour à la racine, près de la peau, assurément elles tomberont.

DEMANDE D'EMPLOI

UN OUVRIER-TYPOGRAPHE, ayant les meilleures recommandations, accepterait un emploi dans une imprimerie soit dans une ville ou à la campagne.

S'adresser au Bureau de la Gazette des Campagnes.

Pour notre part, nous recommandons ce typographe à l'attention des Maîtres d'imprimerie qui voudraient s'assurer les services d'un bon ouvrier-typographe: habile, sobre et laborieux.

TERRES A VENDRE

PLUSIEURS mille arpents de terre, en différents lots, défrichés et non défrichés, dans le district de Rimouski. Conditions faciles.

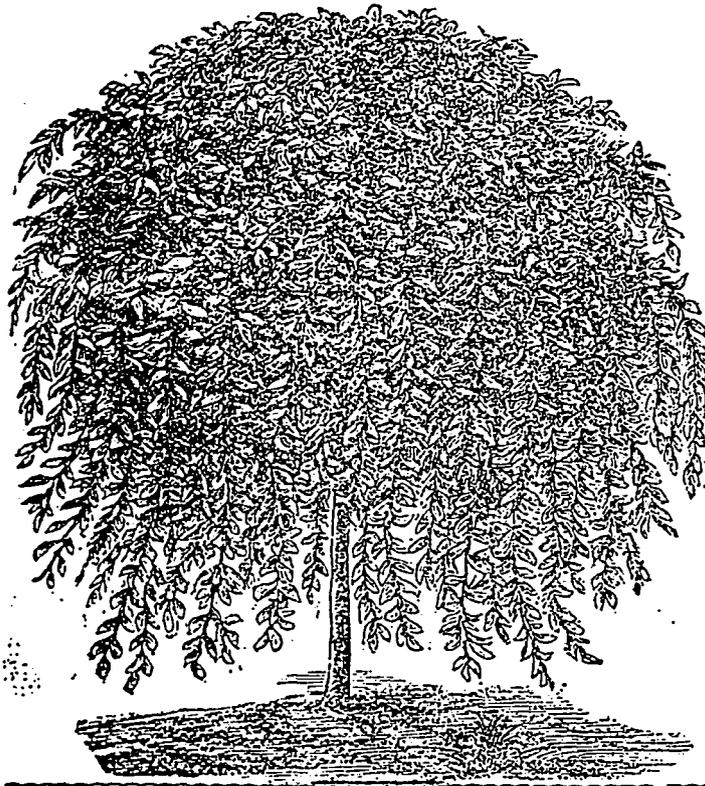
S'adresser à

AUGUSTE TESSIER,

Avocat et agent d'affaires,

No. 1, rue St. Germain de Rimouski, à Rimouski.

22 février, 1877.



SAULES-PLIEUREURS,

KILMARNOCK,

New-American, Rosemary, (Greffés.)

Les Saules de ces variétés ornent magnifiquement les tombes.

Plants de 5 à 7 pieds de hauteur \$1.50 chaque, (2 ans de greffe.)

A vendre chez

AUGUSTE DUPUIS,

ST. ROCH, VILLAGE DES AULNAIS
COMTÉ L'ISLET.

☞ Aussi un bon assortiment d'arbres fruitiers pour livraison au printemps.

☞ Catalogues fournis gratis sur demande.

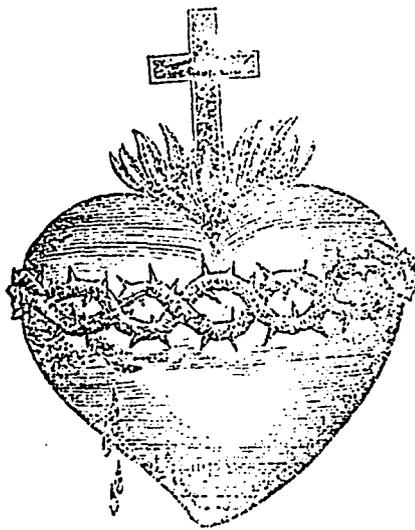
☞ Pour donner à nos lecteurs une idée de la beauté de cet arbre, nous insérons avec cette annonce une vignette représentant un saule-pleureur de 8 à 10 ans.

☞ Le soussigné pourra disposer au printemps de plusieurs variétés de pommes de terre de meilleur choix et les plus productives. Les prix seront annoncés dans le temps.

AUGUSTE DUPUIS.

GRANDE LOTERIE DU SACRÉ-CŒUR

Prix du Billet: \$1.00. Les billets sont en vente au Bureau du Directeur-Gérant. Le onzième billet est donné à celui qui en achète ou qui en vend dix. On peut en acheter au Bureau de la Gazette des Campagnes, à \$1.00



Destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques: le Curial, le Collège Commercial des Filles des Ecoles Chrétiennes et l'Église de l'Immaculée Conception, est approuvée par Mgr. l'Évêque de Montréal.

Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge Coursol, Président du Comité du Sacré-Cœur, des Honorables J. A. Chapleau et Gédéon Quimet, de L. A. Jetté, M. P., R. A. R. Hubert, Protocotaire, C. A. Leblanc, Shérif, E. H. Trudel, M. D., M. P. Ryan, O. J. Devlin, Alfred Larocque, sr., C. Rodier, Pierre F. Estéranee et de Michel Stewart, éers., et sous la surveillance de trois comités.

VALEUR DE LA LOTTERIE:

1	Bourse en or de.....	\$10,000.00	\$10,000.00
1	do do	2,000.00	2,000.00
1	do do	1,000.00	1,000.00
			\$16,000.00

	Montant rapporté	\$13,000.00
1 do do	500.00	500.00
5 do do	100.00	500.00
5 do do	50.00	250.00
25 do do	10.00	250.00
500 lots à bâtir de valeur moyenne...	500.00	250,000.00
50 chasubles, de toutes les couleurs, plusieurs en drap d'or.....	24.00	1,200.00
20 ciboires.....	20.00	400.00
42 calices.....	18.00	756.00
8 encensoirs.....	6.00	48.00
12 ostensoirs.....	32.00	432.00
12 paires de burettes.....	6.00	72.00
12 garnitures d'autel.....	30.00	360.00
290 objets.....	3.00	870.00
1000 do.....	2.00	2,000.00
2000 do.....	1.00	2,000.00
1 bénitier.....	4.00	4.00
Total.....		\$272,782.00

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté. Le comité de Direction est composé d'un Prêtre, du Visiteur Provincial, des frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une loyauté parfaite qui président toutes les affaires de la Loterie et le Directeur-Gérant a fourni un cautionnement considérable.

Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la voie des journaux. Le jour du tirage sera mercredi, le 15e jour du mois d'août prochain.

Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, ger., Président du Comité de Direction; Benjamin Clément, éer., Secrétaire-Trésorier du bureau de Direction et de F. X. Coehue, éer., Directeur Gérant, ainsi que le cachet de la Loterie du Sacré-Cœur est une contrefaçon et les porteurs des billets contrefaits seront sévèrement punis.

Toute communication par la maille devra être adressée franc de port au Directeur-Gérant: F. X. COCHUE, No. 268 rue Notre-Dame, Montréal